



GRILLE DE SELECTION FEDER-CTE - OS 2.7 PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA BIODIVERSITE				
Critères d'appréciation et de sélection des projets – 20 points				
Opportunité Stratégique du projet – 10 points				
Critères	Points	Attentes	Justification du porteur	Note obtenue
Cohérence avec : - La stratégie du Programme Interreg Amazonie 2021-2027 - Le Schéma Régional de la biodiversité en vigueur - Autres stratégies territoriales, nationales et internationales	5 points	Opportunité conjoncturelle et/ou géographique des actions déployées (réponse à une crise ou à une/des problématiques de l'espace de coopération) Conformité avec le Schéma Régional de la biodiversité ayant pour objectifs stratégiques notamment : - la préservation de la biodiversité régionale, favoriser la concertation et la démarche participative des acteurs et développer une vision partagée des enjeux et des objectifs du territoire dans le domaine de la préservation et la mise en oeuvre d'actions impliquant des partenaires motivés Respect du Schéma d'aménagement régional qui intègre le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) en Guyane, du programme de mesure du SDAGE et du profil écosystémique BEST * Améliorer la qualité des travaux et accompagner la formation des personnes, * Valoriser l'image de la Guyane, Vous devez démontrer que votre projet répond à un ou plusieurs de ces critères.		
Typologies d'Actions	2 points	Renforcement des connaissances sur les ressources naturelles, la biodiversité et la santé végétale - Stratégies communes de protection et de gestion de l'environnement - Mise en place de cadres législatifs propices à la préservation de l'environnement - Renforcement de capacités des acteurs de l'espace de coopération - Valorisation des écosystèmes, sauvegarde des patrimoines et des savoir-faires traditionnels - Actions de coopération pour le développement de procédés, d'expérimentations, pour les échanges internationaux et la mise en réseau des acteurs et le partage des bonnes pratiques		
Gouvernance et Partenariat	3 points	Gouvernance élargie et adaptée auprès des réseaux concernés pour développer un esprit participatif, à l'échelle du Plateau des Guyanes (scientifiques, collectivités, communes, institutions, populations locales, etc.) Implication de toute ou partie de la zone de coopération du programme, dans le partenariat stratégique et/ou opérationnel Le projet a été élaboré, mis en oeuvre et/ou financé conjointement et/ou doté en effectifs et/ou prévoit de s'implémenter avec au moins un partenaire issu du Guyana et/ou du Suriname et/ou d'Amapá et/ou d'Amazonas et/ou du Pará.		
Opportunité opérationnelle du projet – 5 points				
Contribution à la performance du programme en cohérence avec le business plan et les actions prévues	3 points	Vous devez démontrer que vous contribuez efficacement aux cibles des indicateurs de résultat (ou d'impacts) de l'OS 2.7 du Programme FEDER-CTE en l'occurrence : - nombre de personnes sensibilisées dans le cadre de la mise en oeuvre de l'opération - Mise en place de stratégies communes et de plans d'actions élaborés conjointement ou élaborés par des organisations - Production de supports pédagogiques et de communication adaptés au public cible - Structuration durable d'un réseau amazonien de partenaires		
Démonstration du respect des principes horizontaux : - Egalité des genres - Egalité Femme-Homme, intégration de la dimension de genre et la promotion des personnes en situation d'handicap	1 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent et respectent les obligations liées à l'égalité femme/homme, la mixité des métiers et la lutte contre les stéréotypes de genre, l'accessibilité pour tous les publics visés.		
- Non-discrimination - égalité des chances	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions intègrent la promotion de l'insertion des personnes en situation de handicap, et plus globalement l'accessibilité pour tous les publics visés, intégrant par exemple les enjeux de localisation/d'accessibilité		
- Développement durable	0,5 point	Vous devez démontrer que vos actions : - Visent à limiter les impacts sur la consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre - Prennent en compte le principe des solutions fondées sur la nature - Prennent en compte les objectifs du développement durable dans la conception et la conduite du projet (par exemple : gestion des déchets de chantier ; maîtrise de l'énergie verte, etc.)		
Ingénierie du projet – 5 points				
Démonstration de la capacité de pilotage des actions prévues (planification, « mode projet », proportionnalité des moyens matériels, humains et logistiques déployés au regard des objectifs visés)	3 points	Afin de garantir la stabilité, la fiabilité de votre projet, vous devez démontrer que : - Votre projet se découpe en actions (et éventuelles sous-actions) distinctes et explicitement détaillées - Ces actions (et éventuelles sous-actions) ont un planning prévisionnel de réalisation bien défini		
cf. plateforme E-Synergie, onglet « Description » □ « Description détaillée » □ « Actions présentées »	2 points	Votre projet est budgétisé par actions (et éventuelles sous-actions) de manière cohérente et raisonnable		
	20 points			0